

LES DROITS DE DOUANE.

Les conservateurs ne peuvent nier l'*accroissement du commerce*.
Ils ne peuvent pas nier non plus l'*accroissement du revenu*.

Mais, disent-ils:

Si les libéraux avaient TENU PAROLE ET REDUIT LES DROITS DE DOUANE, cet accroissement de revenu n'eût pas existé:

Nous ferons d'abord remarquer que si les libéraux eussent tenté de réduire les droits de douane et d'un trait de plume avaient baissé les tarifs et écorné irrévérencieusement l'Arche Sainte de la Protection, il y en aurait eu un beau tapage.

Il y a plus.

Le gouvernement libéral a effectivement réduit les taxes de douane autant que cela lui était possible *sans porter atteinte aux industries établies*.

Et c'est la promesse, la SEULE que les libéraux avaient faite.

Ils s'étoient engagés à ne rien foire qui pût troubler la vie industrielle du Canada.

ET ILS ONT TENU PAROLE.

LA REDUCTION

Les libéraux en arrivant au pouvoir ont promis de réduire les droits de douanes dans l'intérêt des consommateurs.

Ils avaient pour opérer cette réduction le choix entre plusieurs façons:

D'abord:

Par une *révision du tarif* qui a substantiellement abaissé le taux des droits.

Par la *préférence britannique* qui a abaissé de 33 1-3 pour cent les droits sur les articles d'origine britannique.

Par des *traités de commerce* avec les nations qui font le plus fort commerce avec le Canada: France, Belgique, Allemagne, Hollande, Italie et par le traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Par la *transformation des droits spécifiques en droits ad valorem*. L'explication de ce changement est bien simple.